

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société. Procès-Verbal de la Séance du 3 Mars 1929. Nécrologie : Monsieur H. Chapelet. Liste des Membres au 1 ^{er} Janvier 1929. Compte rendu financier. Bibliothèque de la Société.	Contribution à l'étude sur l'usage et la destination des grandes haches néolithiques. Epées gauloises à antennes. Sépultures équines d'époque Gallo-Romaine. Bibliographie.
---	--

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la Séance du 3 Mars 1929

Le Dimanche 3 mars, à 14 heures, s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Reims, Salle des Mariages, la première réunion trimestrielle de l'année 1929.

En l'absence de M. LOGEART, M. DUPUIS remplit les fonctions de Président.

Étaient présents : MM. BELLEVOYE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOUXIN, BRISSON, BRY, COULON, COYAN, COURTY, DOUBLET, DROPSY, DUVAL, M^{me} CHRISTIENS, MM. FISSOT, GARDEZ, GILLET, GOBENSÉ, Docteur GUILLAUME, GUÉNARD, HÉ, JACTAT Georges, JACTAT Gaston, LACROIX, LAIRÉ, LETHIER, LEMAUTELEUR, MOREAU, MACK, MENÉ, NOBLE, M^{me} et M. POUJAIN, MM. RENARD, RONSIN, Docteur SAINTOT, THOMAS Georges.

Étaient excusés : MM. LOGEART, Président, SAVY, l'abbé FAVRET et CHENET, Vice-Présidents, MM. MENNECIER, Hugues BRAFFET, le marquis Joseph de BAYE, BEAUSSERON, HILAIRE, M^{me} GILLET, M^{me} MORGEN, MM. BEAUCHART, LARMIGNY et JACTAT Robert.

Le Président adresse ses plus vifs remerciements à M. Marchandeaup, Député-Maire de Reims, et à la Municipalité qui mettent gracieusement une salle de l'Hôtel de Ville à notre disposition.

Il exprime les sincères condoléances de la Société à M. Savy à l'occasion du décès de son père.

La Société a reçu les remerciements de Madame Veuve Kalas en raison de la part prise au deuil cruel qui l'a frappée.

M. le Marquis Joseph de Baye nous remercie bien cordialement des marques de sympathie que nous lui avons adressées lors du décès de Madame la Marquise de Baye.

Bibliothèque.

M. Chenet nous a envoyé son étude sur : Une nouvelle Epona de Senon (extraite de *Pro Alésia*, IX-1929).

M. Henry Corot nous a fait parvenir les publications suivantes :

Les Temples et les Divinités des Sources dans un coin du Châtillonnais et de l'Auxois.

Sceau d'une abbesse de Rougemont.

Les hipposandales. Extrait de *Pro Nervia*.

A propos de l'ornement cruciforme en bronze doré du Musée de Tonnerre.

Les fibules pré-romaines trouvées sur le plateau d'Alésia.

Communications.

M. Chenet nous a remis une étude très approfondie sur les Tertres funéraires hallstattiens d'Argonne.

L'Assemblée entend lecture des communications suivantes :

Fouilles à Prosnes en 1928, par MM. Bosteaux Frères.

Fouille d'un cimetière mérovingien à Fère-Champenoise par MM. Coutier, Duval et Brisson.

Distinctions honorifiques.

Notre dévoué collègue, M. Bosteaux-Cousin, vient de recevoir les Palmes Académiques pour services rendus à la Société. A cette occasion, l'Assemblée adresse ses plus cordiales félicitations à l'infatigable fouilleur qui explore le champenois depuis plus de trente ans.

Membres nouveaux.

Sont inscrits au nombre des membres actifs de la Société Archéologique Champenoise :

Madame SAINTOT, cours Jean-Baptiste-Langlet, à Reims ;

M. CABROL, sous-chef de bureau au Ministère des P.T.T., 8, rue Saint-Romain, Paris (VI^e) .

M. le Docteur BASTIN, à Deville (Ardennes).

M. Cabrol et M. le Docteur Bastin sont d'excellents préhistoriens, aussi les accueillons-nous avec la plus vive sympathie.

M. le Docteur Bastin est l'auteur d'une excellente publication intitulée : *Introduction aux Etudes préhistoriques dans le Département des Ardennes*.

Membre d'honneur.

En souvenir de la bienveillance qu'il nous a prodiguée depuis la reconstitution de notre groupement, M. NOBLE, Directeur de l'Ecole Professionnelle de Reims, est nommé membre d'honneur de la Société.

Présentations.

MM. Lemarteleur et Doublet présentent une dent d'Ursus spelæus (espèce éteinte qui apparaît dès le Paléolithique inférieur et se rencontre quelque peu à l'âge du Renne) ; origine de la pièce : Ariège.

Ils exposent une série de grattoirs et lances recueillis sur le plateau d'Avize et à Moslins, et signalent que le faciès de ces objets est aurignacien.

Ils communiquent encore divers fragments de poterie et plusieurs objets en silex provenant de foyers néolithiques explorés aux environs d'Epernay.

M. Mack présente une hache en jadéite de la fin du néolithique, trouvée dans la Montagne de Reims.

M. Gillet présente un soc de charrue antique, pièce massive de forme triangulaire, trouvée à Dugny, lors des dragages de la Meuse.

Avec cette pièce ont été découvertes plusieurs haches en fer qui nous sont également communiquées : par leur forme générale et leur douille d'emmanchement spéciale, elles se rattachent aux types caractéristiques de la fin de l'époque gauloise.

Gallo-romain. — *M. Savy* nous a remis un curieux tesson de vase gallo-romain en terre rouge sigillée; trouvé à Reims, rue de Sillery, qui porte en relief une reproduction de la Vénus de Médicis.

La déesse est debout, ayant la tête tournée de profil à droite, sa main droite soutient légèrement les seins comme dans le chef-d'œuvre de Cléoménés et, selon l'expression pittoresque de Jules Martha : « Une pensée chaste et respectueuse imprime à sa main gauche le geste de pudeur qui s'impose ».

Mérovingien. — Il est regrettable que le cimetière mérovingien de Fère-Champenoise, exploré récemment par *MM. Coulier, Duval et Brisson*, ait été visité avant guerre (comme tant d'autres nécropoles barbares de la Marne, du reste), par un chercheur étranger à la région et trop peu préoccupé de travaux d'érudition.

Pendant les fouilles de nos trois collègues leur ont fourni l'occasion de faire d'intéressantes remarques tout en leur permettant de récupérer les belles pièces que *M. Cottelle* et ses ouvriers n'ont pas enlevées.

Une importante partie des objets recueillis à Fère-Champenoise nous est présentée aujourd'hui :

Première série : 2 scramasaxes, 2 lances, 2 francisques, quatre flèches, dont l'une à ailerons ; une boucle de ceinture en fer, 6 boucles de ceinture en bronze, 2 boucles de sandales en bronze, un passe-lacet en bronze, un bracelet en fer, une bague en bronze, une fibule en bronze, une clef de coffret en bronze, 3 couteaux en fer, des ciseaux en fer ou forces.

Deuxième série : une épée longue de 84 cm. avec traces de fourreau en bois, 2 scramasaxes à gouttières, 2 lances, 3 couteaux, une francisque, des ciseaux, une boucle de ceinture en fer avec rivets de bronze.

Troisième série : une boucle de bronze avec contre-plaque finement travaillée (motif : un dragon).

Quatrième série : un collier de perles (verroterie et ambre), un bracelet de bronze, une fusaïole en verre, 3 boucles de ceinture en bronze, un bouton et un anneau en bronze.

Cinquième série : un collier de perles de verre bleu et ambre, 2 boucles d'oreille : l'une présente un pendant en

argent avec gemmes de verre, — 2 boucles de sandales en bronze —, un passe-lacet en bronze.

La sixième série comprend des poteries de formes variées : vases apodes avec ornements en creux, vases divers avec ou sans pieds, vases munis d'une anse, gourde, etc...

Cet ensemble très complet (il ne manque que les jolies pièces en verre trouvées par nos collègues, trop fragiles pour être emportées) est examiné avec un vif intérêt.

En fin de séance, l'Assemblée fixe la date de la prochaine réunion et *M. Dupuis* adresse ses chaleureux remerciements aux sociétaires présents.

L. LACROIX.

NÉCROLOGIE

Monsieur H. CHAPELET

M. H. Chapelet, décédé le 28 avril 1929, à l'âge de 80 ans, fut un des membres fondateurs de la Société Préhistorique Française, dont il avait été Président, et dont il y a quelques années il avait été nommé bibliothécaire et conservateur des collections.

Il fut également membre fondateur de la Société d'Excursions Scientifiques et faisait partie de notre Société depuis décembre 1925.

H. G.

LISTE DES MEMBRES AU 1^{er} JANVIER 1929

ADDITIONS

MM. BRODIER Henri, avoué, 6, rue Saint-Jean, à Châlons-sur-Marne.

BRUYANT, instituteur, à Taissy (Marne).

CHANCE Marius, viticulteur, 15, rue Carnot, à Mailly-Champagne (Marne).

M^{me} KALAS, 35, rue Gambetta, à Reims.

M. MOHR (Docteur) Conservateur du Musée National de la ville de Dublin.

ANNÉE 1928

COMPTE RENDU FINANCIER

RECETTES

Cotisations et subventions de l'année 1928.....	3.175 »
Vente de Bulletins	12 »
Intérêts du compte à la Banque Chapuis et C ^{ie} ..	5 09
En caisse au 31 décembre 1927 :	
A la Caisse d'Epargne.....	120 »
Chez le Trésorier	1.619 88
Total des Recettes	<u>4.931 97</u>

DÉPENSES

Frais d'impression des <i>Bulletins</i> :	
N° 3, Septembre 1927	539 40
N° 4, Décembre 1927	538 40
N° 1, Mars 1928	748 40
N° 2, Juin 1928	538 40
Frais de clichés du N° 2, Juin 1928.....	312 50
Carnet de chèques à la Banque Chapuis et C ^{ie}	5 25
Impression et expédition des convocations, envoi du <i>Bulletin</i> , frais de correspondance et dépen- ses diverses	442 45
Total des Dépenses	<u>3.124 80</u>
Montant des Recettes	4.931 97
Montant des Dépenses	3.124 80
Excédent au 31 Décembre 1928.....	<u>1.807 17</u>
dont à la Caisse d'Epargne.....	120 »
à la Banque Chapuis et C ^{ie}	1.204 59
au compte Chèque Postaux Nancy N° 145-15	481 40
chez le Trésorier	1 18
Total égal	<u>1.807 17</u>

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

M. L. Coutil, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, Président d'honneur de la Société Préhistorique Française, Lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aux Andelys (Eure), a offert à la bibliothèque de la S.A.C. les brochures détaillées ci-dessous, qui représentent 15 années d'études, de recherches archéologiques d'un puissant intérêt.

Ces documents, illustrés de nombreux dessins de l'auteur — (qui est pourvu d'un joli crayon) — et dont la nomenclature seule est éloquente, pourront être consultés par les membres de la S.A.C.

- 1) L'atelier moustérien près de l'école militaire des Andelys ;
- 2) Les tumulus de la région de Haguenau et Bischviller ;
- 3) L'âge de bronze en Normandie (suite et fin) ;
- 4) Le casque de Bernières-d'Ailly (Calvados) — 1910 ;
- 5) Enclumes de l'âge du bronze. Cachette de haches de Jarzé (Maine-et-Loire) — 1912 ;
- 6) Casque de l'âge du bronze trouvé dans la Seine, à Mantes en 1860 — 1912 ;
- 7) Le casque d'or orné d'émaux d'Amfreville-sous-les-Monts et le casque en fer de Notre-Dame du Vaudreuil (Eure) — 1912 ;
- 8) Etude sur les pointes de flèches de l'âge du bronze munies de barbelures à la douille — 1912 ;
- 9) Casque étrusque ou ionien de la nécropole gauloise de Filottrano, près Ancône (Italie) — 1913 ;
- 10) Cimetière mérovingien et carolingien, de Villeveard (Marne) par L. Coutil et Roland — 1913 ;
- 11) Armes et parures scandinaves trouvées à Rouen, Oisiel (Seine-Inférieure) et Pitres (Eure) — 1913 ;
- 12) Les Tumulus du premier âge du fer dans l'Est de la France et dans l'Europe Centrale — 1913 ;
- 13) L'âge du bronze dans le Jura — 1914 ;

- 14) La céramique des palafittes du lac du Bourget (Savoie) — 1915 ;
- 15) Le Tumulus de la Hogue à Fontenay-le-Marmion (Calvados), par L. Coutil. Les ossements humains de Fontenay-le-Marmion, par le Dr Baudoin — 1918 ;
- 16) La chapelle Saint-Eloi de Nassandres (Eure). Etude sur le culte des pierres, des sources et des arbres — 1918 ;
- 17) Les églises pré-romanes de la Normandie — 1921 ;
- 18) Retranchements et souterrains refuges de l'arrondissement des Andelys — 1921 ;
- 19) Inventaire des monuments mégalithiques du département de l'Orne — 1925 ;
- 20) Parures Scandinaves du musée d'Archéologie de Lyon — 1926.
- 21) Le casque de Blainville (Meurthe-et-Moselle) — 1927 ;
- 22) Mors de bride gaulois, — mérovingiens. Etude sur les mors à liberté de langue du XIV^e au XVIII^e siècle — 1927 ;
- 23) Villa agraria et théâtre romain d'Andeleuis (Les Andelys) — 1927 ;
- 24) Inventaire des monnaies gauloises du département du Calvados — 1927 ;
- 25) Bracelet hallstattien du musée Borély, à Marseille — 1928 ;
- 26) Poignards, rapières et épées de l'âge du bronze — 1928.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

Sur l'usage et la destination des Grandes Haches Néolithiques

En présence du travail soigné et fini de la fabrication des grandes haches de la période néolithique, on est porté à croire que ces objets ne servaient pas à un usage ordinaire.

Leur longueur les exposait à être facilement brisées, si on les employait aux mêmes usages que celles de dimensions réduites ; on peut donc supposer qu'elles devaient être des objets rituels.

On trouve de ces grandes haches dans les sépultures sous

tumulus et les dolmens ; elle sont parfois brisées intentionnellement avant leur dépôt dans la tombe.

Ce rite funéraire a été remarqué dans les monuments mégalithiques de Bretagne et principalement dans les allées couvertes des grands tumulus du Morbihan, où les plus grandes ont été trouvées.

Une cérémonie votive devait présider à leur offrande aux mânes du mort : ce qui peut le donner à penser, c'est que, dans une sépulture dolménique, découverte en 1898, près de Neuilly-Saint-Front (Aisne), furent trouvés trois morceaux de hache polie en silex lacustre, rangés parallèlement dans la tombe ; en les raccordant, ils formaient une hache de 0 m. 30 de longueur ; elle a fait partie de la collection de M. Doyen, géomètre, à Neuilly-Saint-Front.

Tout porte à croire que l'on brisait ces objets pour qu'ils ne puissent plus servir après la mort du possesseur.

On peut voir, au musée de Reims, un morceau de hache en Chloromélanite (1) sur lequel se voit l'entaille profonde d'un coup de hache qui l'a brisé ; il m'a été envoyé en 1920 de Pornic (Loire-Inférieure), par M. Cauly, ancien vice-président de la S.A.C. et avait été trouvé dans la fouille d'une allée couverte de Pornic.

La plus grande partie des haches sont en roches diverses, celles en silex sont plus rares ; car la conformation des blocs matrices ne permettait pas souvent de pouvoir obtenir des objets de très grande dimension.

Le musée de Reims possède une série remarquable de grandes haches :

Une en Diorite, longueur 230 millimètres, provient de le Plan (Haute-Garonne) ;

Une en Diorite, longueur 232 millimètres, provient d'Altorville (Seine) ;

Une en Porphyre, longueur 235 millimètres, provient de Bernières-sur-Mer (Calvados) ;

Une en Diorite, longueur 241 millimètres, provient de Monthelon (Marne) ;

Une en silex poli, longueur 245 millimètres, provient de Mont-de-Proix (Aisne) ;

(1) La Chloromélanite est une variété de Jadéite noirâtre.

Une en silex taillé, longueur 250 millimètres, provient de Passy-en-Valois (Aisne) ;

Une en silex taillé, longueur 250 millimètres, de La Ferté-Milon (Aisne).

Ces sept spécimens font partie de la collection des 350 haches taillées et polies du musée de Reims.

Leur petit nombre indique la rareté de ces grands objets.

Le musée de Vannes (Morbihan), en possède encore de plus grandes :

Une en Chloromélanite, longueur 350 millimètres, du tumulus du Mané-er-Hroeg ;

Une en Chloromélanite, longueur 360 millimètres, du tumulus du Mont Saint-Michel ;

Une en Jadéite, longueur 375 millimètres, du tumulus du Mont Saint-Michel ;

Une en Chloromélanite, longueur 375 millimètres, du tumulus de Tumiac ;

Une en Diorite, longueur 383 millimètres, du tumulus de Mané-er-Hroeg ;

Une en Jadéite, longueur 405 millimètres, du tumulus de Mané-er-Hroeg ;

Une en Diorite, longueur 410 millimètres, du tumulus de Mané-er-Hroeg ;

Une en Chloromélanite, longueur 450 millimètres, du tumulus de Tumiac ;

Une en Chloromélanite, longueur 465 millimètres, du tumulus de Mané-er-Hroeg.

Il est certain que la fouille d'autres monuments mégalithiques livrera encore des objets pareils et aussi rares.

H. GARDEZ,

Préparateur au Musée Archéologique de Reims.

ÉPÉES GAULOISES A ANTENNES

En 1884 (1) et en 1886 (2), j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société des Antiquaires de France de sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise. Aujourd'hui, je désire ajouter à ces deux mémoires un complément dont, depuis plusieurs années, j'avais réuni les éléments. Nos premières communications avaient plus spécialement trait à des parures. Celle-ci concernera exclusivement des armes. Nous remarquerons, dès le début, que les très rares figurations du visage humain de l'époque gauloise n'étaient pas seulement usitées pour orner des *torques*.

Successivement nous signalerons plusieurs épées dont l'ornementation comporte des têtes humaines. Par la forme générale, leurs lames rentrent dans la catégorie de celles abondamment fournies par les sépultures gauloises de Champagne. Certains archéologues, à tort ou à raison, ont créé pour cette catégorie le nom d'époque *marnienne*. Ce qualificatif tendrait à faire croire que les mobiliers funéraires gaulois de ce type se rencontrent spécialement ou principalement dans les régions arrosées par la Marne, tandis que la Suisse, l'Italie septentrionale, l'Autriche, la Hongrie en ont également fourni. Tout en se rattachant au groupe en question, les épées sur lesquelles nous désirons fixer votre attention offrent une particularité, une variété. Au lieu d'être, lame et fourreau, simplement en fer, elles se distinguent par des poignées en bronze ou revêtues de bronze. Ces poignées, de forme spéciale, à cause des saillies géminées qui terminent leur sommet et leur base, ont fait nommer « épées à antennes » les armes qui en sont munies. La main du guerrier se trouvait maintenue entre les saillies. En plus, les spécimens que nous allons passer en revue, se caractérisent par la présence d'une tête humaine grossière occupant les

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLVI.

(2) *Ibid.*, t. XLVI.

lieu et place d'un pommeau (1). On peut considérer comme des raretés ces objets de luxe qui, peut-être, étaient réservés à une élite (2). Leur absolue contemporanéité avec la majorité des moins beaux produits gaulois exhumés en Champagne peut être discutée. Il conviendrait mieux de classer les épées à antennes dans la première période de l'âge du fer de l'Europe centrale et occidentale. Le gisement de Halstatt fournit la caractéristique de ce style, qui sert à le dénommer et à le classer.

EPÉE DE SALON (3)

Nous citerons en premier lieu l'épée de Salon découverte en 1873. Elle faisait partie de la collection Léon Morel de Reims (4) (fig., p. 49). Elle mesure 0 m. 46 de longueur, y compris la poignée de 0 m. 12. Lame et fourreau sont en fer ; la poignée est garnie de bronze. M. Morel la décrit ainsi : « La poignée de bronze représente un corps humain qui aurait les jambes écartées, les bras élevés de façon à imiter une croix de saint André. Aux extrémités des tiges représentant les bras et les jambes, sont placées des demi-boules saillantes de 0 m. 015 de diamètre tenant la place des pieds et des mains. La tête est tout à fait barbare et primitive, elle est ornée d'une longue chevelure représentée par une tresse ou une queue gravée par derrière. N'aurions-nous pas devant les yeux la figure de Teutatès, le Mars gaulois ? Je laisse à d'autres plus compétents le soin de vérifier cette attribution » (5).

Nous ne nous arrêterons pas à cette proposition qui n'est qu'une supposition sans fondement. Quant à l'aspect général de la poignée, nous hésiterons à lui reconnaître, en son

(1) M. Gallois mentionne les ouvrages suivants où sont cités des poignards anthropoïdes : A. Smith, *British Museum Guide to the antiquities of the early Iron Age*, 1905, p. 77178 ; Jos. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II : *Archéologie celtique ou protohistorique* ; 3^e partie : *Second âge du fer ou époque de La Tène*, p. 1137-1143.

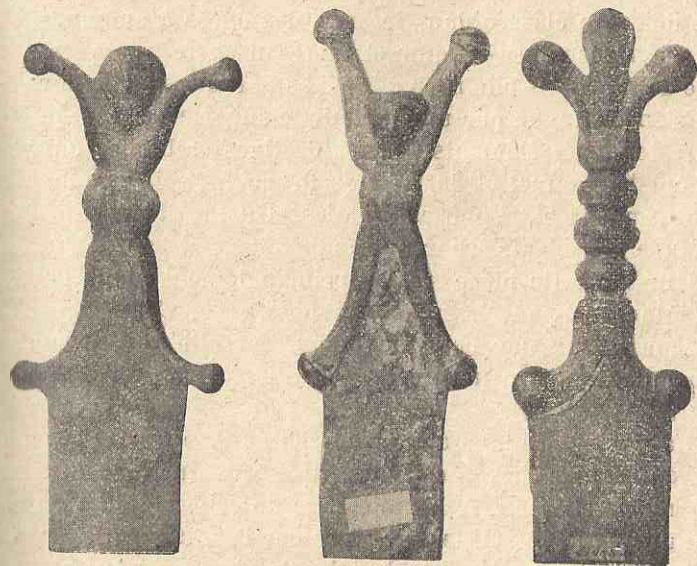
(2) Une épée à antennes a été trouvée dans une tombe de chef à Sesto-Calende, sur le Tessin. *Catal. du Musée des Antiquités nationales*, t. II, 1921, p. 29, fig. 42.

(3) Musée des Antiquités nationales, n^o 21913.

(4) Cette collection a été vendue au British Museum de Londres.

(5) *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, 1875, p. 177.

ensemble, la forme du corps humain. Les épées à antennes ne sont généralement pas pourvues, comme celle de Salon, d'une tête humaine. Elles constituent une série d'armes munies de tiges saillantes qui n'avaient probablement pas la



NEUFCHATEL
(SUISSE)

EPÉE GAULOISE
DE
SALON
(AUBE)

TESSON
CHARENTE-INFÉRIEURE)

présentation de simuler les membres d'un homme. Ne s'agit-il pas simplement d'un motif décoratif ? Dans la poignée de Salon, la partie jouant le rôle du pommeau se résume en une tête humaine, sans cou, surgissant gauchement entre les antennes supérieures (1). Le visage imberbe est grossièrement traité ; les yeux sont allongés en amande ; au-dessus du front, la chevelure disposée en bourrelets est divisée en mèches. La partie postérieure de la tête n'est indiquée que par une longue tresse séparée en deux parties (2) ; tous les détails du masque sont obtenus par le burin. Une sphère aplatie forme la partie médiane de la poignée et en réunit les deux principaux éléments.

(1) Il semble que cette tête est une adjonction contemporaine de l'objet et destinée à l'ornement.

(2) On dirait une natte.

ÉPÉE DE TESSON (1)

Le Musée des Antiquités nationales a acquis, en 1887, une épée découverte en Saintonge (2) qu'il convient de rapprocher de celle de Salon. Elle lui ressemble beaucoup et, comme elle, doit être classée dans la série des épées à antennes. Si, dans son ensemble — lame et fourreau en fer, poignée plaquée de bronze — elle ressemble à sa parente susmentionnée, elle s'en distingue par une technique supérieure (fig., p. 49). Entre les deux éléments formés de tiges saillantes qui terminent le sommet et la base de la poignée, il y a, au lieu d'une seule, trois sphères aplaties. On dirait qu'elle était destinée à être saisie par une main plus puissante. L'intérêt majeur de cette pièce réside principalement dans la tête humaine occupant la place du pommeau. Cette figure se détache mieux que celle de Salon, car elle repose sur un appendice qui a peut-être la prétention de jouer le rôle du cou (3).

La patine, belle mais assez épaisse, ne permet pas de distinguer très bien la coiffure. Au-dessus du front, une raie sépare les cheveux. A la naissance de cette raie, on remarque une sorte de saillie accentuée par l'épaisseur de l'oxyde, qui pourrait simuler une boucle de cheveux. Au premier abord, on se demande si cette coiffure est celle d'un homme, ou d'une femme ou d'un adolescent. Au sommet de la tête, le bronze soulevé par la rouille forme une protubérance qui semble indiquer l'existence d'une armature de fer. Le visage est imberbe. Les yeux, la bouche et le nez ont été retouchés au burin. Cette ciselure ne paraît pas très fine ; du moins l'oxydation la fait sembler grossière.

ÉPÉE DE MOURIÈS (4)

Après les épées de Salon et de la Saintonge, nous citerons celle de Mouriès (Bouches-du-Rhône). Elle rentre dans la série dont nous nous occupons. Les éléments en sont les mêmes (5), mais elle offre des particularités de détail qui la

(1) Catal. du Musée des Antiquités nationales, n° 31046.

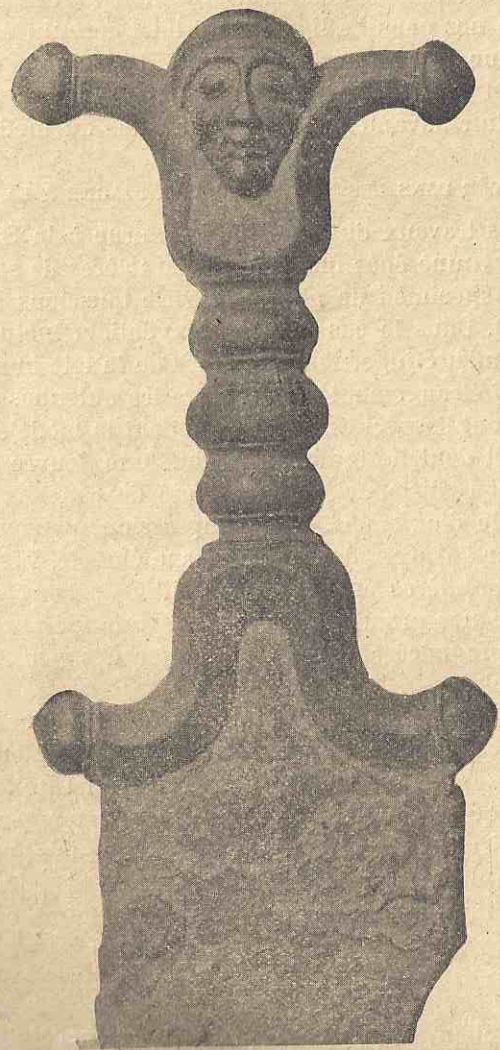
(2) A Tesson, arrondissement de Saintes (Charente-Inférieure).

(3) Cet appendice semble une portion de vêtement ou simplement un moyen décoratif de relier la tête à la poignée.

(4) Catal. du Musée des Antiquités nationales, n° 14626.

(5) Lame en fer, poignée en bronze.

distinguent. La poignée est plus longue ; la partie destinée à être saisie par la main se compose d'une suite de six bourrelets ou sphères aplaties qui la rend plus apte à son emploi que celle des autres spécimens.



ÉPÉE GAULOISE TROUVÉE DANS LES TRAVAUX DU CANAL
DE LA MARNE A LA SAÔNE

Dans le cas présent, les deux antennes de la partie supérieure se terminent par des têtes de béliers au lieu de boutons sphéroïdaux ; particularité décorative digne de remarque. Entre ces deux antennes, on distingue, malgré la grande altération du métal, une tête humaine dont il est impossible de déterminer tous les détails. Les yeux sont accusés par des cavités ; le nez par une ligne assez bien accentuée ; la bouche se devine grâce à un trait horizontal à peine perceptible ; le facies est ovale. L'état de corrosion du métal ne permet pas de définir davantage les particularités du modelé.

EPÉE TROUVÉE DANS LES TRAVAUX DE LA MARNE A LA SAÔNE (1)

Dans les travaux du canal de la Marne à la Saône, il a été découvert une épée qui, par les caractères de sa poignée, fournit un spécimen de plus à la série que nous analysons (fig., p. 51). Dans le cas présent, loxydation, moins grande, permet de mieux juger les caractères de la tête humaine qui se trouve si étrangement placée entre les antennes supérieures : tête dont l'aspect est saisissant, dont le modelé est rudimentaire et dont le rendu a produit une œuvre à la fois grossière et réaliste. Ici, je suis tenté de considérer la tête comme celle d'un mort. Cette impression personnelle est inspirée par l'aspect général du visage émacié. Les énormes arcades sourcilières encadrent la saillie de la région frontale d'où le nez prend naissance. Les protubérances oblongues très prononcées paraissent figurer des yeux sous des paupières closes.

Les pommettes en relief font ressortir les joues creuses. La bouche est épaisse, lippue. Au premier abord, on pourrait prendre pour une moustache le gros bourrelet qui n'est probablement que la lèvre supérieure excessivement accentuée. La commissure des lèvres à leurs extrémités pendantes, jointes aux autres caractères de la face, tend à faire valoir ma supposition de considérer ce facies comme celui d'un mort.

EPÉE DE NEUCHÂTEL (2)

La collection Guillaume Ritton de Neuchâtel (Suisse) possède une épée, plus grossière et plus éprouvée par le

(1) Catal. du Musée des Antiquités nationales, n° 28216.

(2) Catal. du Musée des Antiquités nationales, n° 27348.

temps que celles que nous venons de citer (fig., p. 49) ; elle ressemble par sa rudesse à celle de Salon. La tête humaine est placée entre les antennes supérieures de la poignée : elles sont droites à Salon et ici légèrement incurvées. Sur la tête de la poignée de Salon, on constate quelques coups de burin pour indiquer une chevelure ; ici, le sommet de la tête est entouré et retenu par des parties pleines. Le masque de la tête de Salon est émacié ; ici, le visage est davantage plein ; la ligne du nez, proéminente, est allongée et droite ; la prunelle des yeux est bien marquée (signe de vitalité) ; enfin une moustache est reconnaissable. Dans ce cas, peut-être unique, nous constatons cette particularité pour la première fois. Nonobstant ce détail, cette épée est apparentée au groupe qui fait l'objet de cette notice.

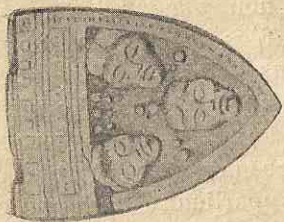
EPÉE TROUVÉE EN ANGLETERRE

Les épées sur lesquelles nous venons de fixer votre attention méritent d'être comparées à celle, un peu différente, recueillie en Angleterre dans la rivière Witham et possédée par Henry Thorrold. En tous points, par sa forme et sa composition, elle est analogue aux spécimens que nous avons décrits ; elle peut donc être proposée comme un produit analogue. L'épée anglaise appartient à la même civilisation, à la même industrie, au même type que celles dont nous venons de faire mention. Elle se distingue néanmoins par une grossière petite statuette humaine en la place d'une simple tête. En face du cas présent, je me demande si ces figurations anthropomorphes ne sont pas des adjonctions destinées à orner les armes. Ces figurations seraient, certes, contemporaines des épées, mais non l'œuvre d'un armurier. N'y a-t-il pas là une distinction à établir ?

EPÉE DE MARSON

Nous sommes tout naturellement amené à citer l'épée découverte à Marson (Marne), dans une sépulture gauloise, par M. Morel (1) (fig. p. 54). Ici, ce n'est pas la poignée, mais le fourreau qui est décoré de figurations anthropomorphes. Comme la lame, le fourreau est en fer ; mais la face

(1) L. Morel, *La Champagne souterraine*, 1^{re} livraison, p. 14



ÉPÉE GAULOISE DE MARSON (MARNE)

de ce fourreau porte une plaque de bronze en forme d'écusson. Le métal est travaillé au repoussé d'une façon rudimentaire. L'ornementation se compose de trois visages humains vus de face. L'absence de cou, les traits tirés, les joues creuses, les yeux clos, tout semble vouloir indiquer le manque de vie et on incline à y voir des têtes tranchées ; peut-être celles d'ennemis mis à mort ? Un trophée ? J'ajoute que cette impression personnelle est suggérée en comparant les têtes de l'épée de Marson à celles du bas-relief de l'oppidum d'Entremont (1) (Bouches-du-Rhône). Le Musée des Antiquités nationales possède un moulage de cette sculpture. Les deux têtes qu'elle représente sont tout à fait semblables à celles de l'épée de Marson. On est porté à croire que la même idée en a été l'inspiratrice.

La plaque de Marson, si elle doit être considérée comme une œuvre attribuable aux Gaulois, nous prouve, une fois de plus, qu'il se trouvait parmi eux des artisans qui savaient traiter le bronze au repoussé. Ce procédé, néanmoins, n'était pas d'un usage vulgarisé. La rareté de ses produits dans les nécropoles gauloises de Champagne en est une preuve. Il est mieux représenté au nord de l'Italie et à Halstatt, dont les gisements archéologiques présentent les caractères du premier âge du fer. C'est de ce côté que nous devons tourner les yeux pour rechercher un rapprochement chronologique.

Si les trois têtes décorant l'épée gauloise de Marson peuvent être considérées comme celles de victimes d'un combat ou comme les trophées d'une victoire, leur place sur une arme s'explique fort bien.

Les *torques* gaulois munis de figurations anthropomorphes (2) sont des produits d'une technique qui diffère de celle des épées. Leur ornementation a été coulée en même temps que le collier qui la porte. Le procédé industriel étant autre pour la fabrication des parures que pour celle des armes, le rendu n'était pas le même. Le bronze fondu reproduisait bien la saillie des visages humains, mais les détails étaient dus à des retouches au burin pour les accentuer. Toutes ces têtes décoratives sont dépourvues de barbe. Sur le pourtour

(1) *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, 1868, p. 381 : Rouard, *Bas-reliefs trouvés à Entremont, près d'Aix-en-Provence*. Aix, 1851.

(2) *Torques d'Aulnizeux, de Bussy-le-Château, de Cernay-les-Reims, de Châtillais*. Tous les quatre proviennent du département de la Marne.

des *torques* les visages, entourés de lignes, de spirales, de volutes font partie intégrante du système ornemental. Ils sont, dans l'ensemble, un motif accessoire. Au contraire, ces visages constituent la pièce principale dans la décoration des poignées d'épée ou de leur fourreau.

M. E. Piette fait remarquer que : « Bien que l'art gaulois ne paraisse pas à l'origine avoir comporté la représentation des formes humaines, le type des guerriers à os malaires bien développés révélé par les squelettes trouvés dans les cimetières a parfois été figuré par les Gaulois eux-mêmes. Sur un écusson de bronze attaché au fourreau de fer de l'épée de Marson, sont trois têtes faites au repoussé dont le haut des joues présente un relief remarquable » (1).

La numismatique gauloise nous fournit peu de points de comparaison ; les tombes gauloises ne contenaient pas, que je sache, de monnaies. Je citerai, néanmoins, une monnaie dont le revers figure, sous un sanglier, une tête humaine qui semble coupée et dont le masque paraît indiquer l'absence de vie (2).

Je ne doute pas que les recherches amèneront des rapprochements et éclaireront davantage la question de l'art à l'époque gauloise. Cet essai est une simple esquisse destinée à grouper quelques documents à l'effet d'inaugurer une étude à peine ébauchée. Ce sujet mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à notre archéologie nationale, nous en recommandons l'étude à nos confrères.

Marquis J. DE BAYE.

(1) E. Piette, *Des vestiges de la civilisation gauloise à l'exposition de Reims*. Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, séance du 18 mai 1876.

(2) A. Fillioux, *Nouvel essai sur les monnaies de la Gaule*. Paris, 1867, pl. II, fig. 5. — A : Tête d'homme nue, à gauche. R : Sanglier marchant à gauche ; sur son dos, sept traits hérissés ; au-dessous de l'animal, tête de face.

Sépultures Equines d'Époque Gallo-Romaine (1)

Par M. Am. THIÉROT

Membre de l'Institut International d'Anthropologie

Il n'est pas rare de découvrir dans les terrains archéologiques des restes d'animaux, presque toujours des parties de squelettes, rarement des squelettes entiers.

Les tombes marniennes (Tène I) et les puits funéraires gallo-romains, comme les fonds d'habitations, nous en donnent de nombreux spécimens ; ce sont les offrandes funéraires ou les restes de cuisine.

Jamais on n'a signalé dans notre région (2) l'existence d'un groupement de tombes, véritable cimetière d'animaux, n'ayant livré aucune trace d'ossements humains.

C'est un cimetière de ce genre que nous avons eu le plaisir de fouiller en 1925-1926.

Situation. — Sogny-aux-Moulins (Marne), petit village à quelques kilomètres en amont de Châlons, est situé entre deux falaises de craie dominant la vallée de la Marne. Cette région a été très peuplée à l'époque gauloise : on y trouve d'importants cimetières.

À l'extrémité Sud-Est du village, en allant vers Mairy, au lieu dit « Sur-les-Côtes », existe sur le plateau un cimetière marnien de 40 fosses. C'est à proximité, sur le versant Sud, que nous avons découvert un groupe de fosses d'animaux d'époque romaine.

Plan (fig. 1). — Ce cimetière comprend 26 fosses, réunies en un groupe assez compact, dans un rayon d'une trentaine de mètres. Sans aucun plan apparent, les fosses sont très proches les unes des autres, placées au hasard et dans toutes les orientations. Dans le voisinage, quelques trous à terre noire, avec fragments d'os et de poterie.

Les fosses. — Taillées avec soin dans la craie, elles ont

(1) Voir *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, année 1926, n° 4, p. 102 : Un cimetière de chevaux gallo-romain à Sogny (M. Schaeffer).

(2) *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° du 10 mars 1927, dans une note sur les cimetières d'animaux, signale trois cimetières en France (sans autre précision 1).

2° 13 vases de formes sphéroïdales, apodes, surmontées d'un col rétréci à rebord saillant. La pâte quelquefois très

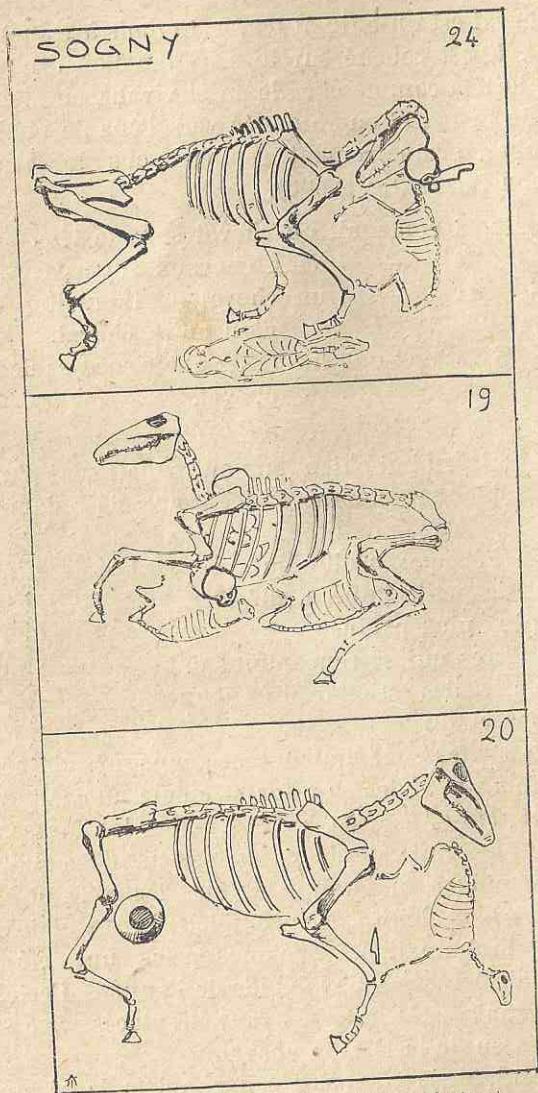


FIG. 2 (Cliché de la Revue Anthropologique)

fine, le plus souvent rugueuse, est de couleur brune, grise, bleutée ou noire.

Les uns et les autres sont faits au tour. Le vase de la

fosse 9 est, à n'en pas douter, un descendant direct des vases gaulois rapportés des cimetières voisins : il en a la ligne et la couleur, mais sa pâte est plus fine et mieux cuite. Les autres sont dérivés de cette forme, plus élégants ou plus alourdis. Ceux des fosses 2 et 20 ont des lignes horizontales lustrées, celui de la fosse 12 des lignes identiques obliques entre deux lignes horizontales. C'est une survivance des procédés de décoration de la période gauloise dont de nombreux spécimens ont été trouvés dans la région.



FIG. 3. Fosse 19

Nous sommes certainement en présence de céramique de la première époque romaine. La série des cruches en terre blanche ne s'en éloigne guère, de même que les fragments de col de grosses hydries trouvées dans la fosse 3 et dans un trou à terre noire A.

Quelques-uns de ces vases étaient intérieurement et extérieurement recouverts d'une mince couche noire, que l'analyse chimique a déterminée pour de la suie. Un autre vase incomplet (fosse 22) est enduit intérieurement d'une matière noire qui vraisemblablement est de la poix.

Fer. — Les seuls objets en fer sont 13 couteaux dont la forme est celle des couteaux de la Tène III (1), probablement les armes du sacrifice.

Dans la fosse 15 deux anneaux en fer se trouvaient de chaque côté des mâchoires du cheval.

Bronze. — Il est représenté par deux moyens bronze :

1° Un Domitien bien conservé (fosse 22).

A) Buste lauré à droite — diam. 0,028 — IMP CAES DOMIT AUG GERM COS XV CENS PERPP. (XV^e Consulat an 89-90).

R) MONETA AUGUSTI, dans le champ, SC. la Monnaie debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance.

2° Dans la fosse 24 un autre moyen bronze en assez mauvais état. Marc Aurèle, buste jeune à droite.

A) AUREL [IVS CAES] AR AUG PII F COS. (140-143 de J.-C.).

R) IUVENTAS dans le champ SC. la Jeunesse debout à gauche meltant un grain d'encens dans la flamme d'un candélabre ou autel à parfums. Cohen n° 393.

Trous à terre noire. — Dans la région voisine des tombes, il existe un nombre assez important de trous à terre noire. Plusieurs ont été ouverts et n'ont donné aucune indication importante : quelques fragments de céramique et d'os (une phalange et une vertèbre de cheval).

Un seul est intéressant par sa forme (n° A du plan). C'est un trou (0,80 de large, 0,80 de long, 0,60 de profondeur) de forme un peu arrondie, avec deux prolongements (de 0,60) rétrécis dans les directions opposées. Sur le sol de ce trou sont deux arêtes saillantes réservées dans la craie. Le tout est rempli de gros morceaux de vases, dont le bord d'une grosse hydrie, mêlés à de la terre noire semblable à du poussier de charbon.

(1) Déchelette, *Manuel d'Archéologie (Tène)*, p. 1362-1363.

MOBILIER DES FOSSES

N°	ANIMAUX	VASES	FER	BRONZE	OBSERVATIONS
1	cheval chèvre	2 vases	couteau		Cheval sans tête. Vases brisés et dispersés sous le cheval.
2	2 chevaux chien	2 vases	couteau		
3	cheval chèvre	fragments			Fosse déjà violée, fragment de grosse hydrie sur le sabot.
4	cheval	fragments	couteau		Le couteau entre les jambes du cheval.
5	cheval				Aucun fragment de poterie.
6	cheval chèvre	vase	couteau		Couteau et Vase sous la colonne vertébrale.
7	cheval	fragments			
8	cheval chien chèvre	fragments	couteau		Couteau et Vase entre les jambes.
9	cheval	fragments	couteau		Vase fond en l'air.
10	cheval 2 chiens chèvre	fragments	couteau		Cheval et partie antérieure d'un autre cheval.
11	cheval chien	fragments			
12	cheval chien	vase			La tête du cheval repliée sous l'épaule. Vase fond en l'air, sous les côtes.
13	cheval	fragments			
14	cheval	2 vases			Fosse remplie de craie.
15	cheval petit chien	fragments	couteau 2 anneaux		Cheval, jambes repliées sous le corps. Anneau en fer de chaque côté des mâchoires. Petit chien devant le cheval.
16	cheval chien	cruche			Partie antérieure seulement du cheval. Cruche près de la tête.
17	cheval				
18	cheval	cruche			Tête du cheval ramenée vers le poitrail. Cruche entre les jambes.

N ^{os}	ANIMAUX	VASES	FER	BRONZE	OBSERVATIONS
19	cheval petit chien chèvre	cruche 2 vases			Cruche près des membres antérieurs, les deux vases écrasés sous le poitrail, chien et chèvre entre les jambes du cheval.
20	cheval chien	vase	couteau		Couteau et chien sont devant les membres antérieurs, le vase près des membres postérieurs.
21	cheval 2 chiens chèvre	vase	couteau		
22	cheval chien	fragments		M. B. Domitien	Fosse remplie de craie. Tête du cheval, chien sous la tête du cheval, fragments de vases dans toute la fosse, monnaie près des sabots (8 sabots), la fosse paraît déjà violée.
23	cheval chien	fragments			
24	cheval gros chien chèvre	cruche	couteau	M. B. Marc Aurèle	Tête du cheval ramenée vers l'épaule, sous le cou. Tête du chien sous la tête du cheval. Chèvre entre les jambes du cheval, couchée sur le dos et les pattes verticales le long de la paroi. Cruche, couteau, monnaie, près de la tête du cheval.
25	cheval chien chèvre	cruche	couteau		Tête du cheval ramenée vers l'épaule. Gros chien, chèvre, couteau et cruche sous le cheval.
26	cheval chien chèvre	cruche	couteau		Cheval accroupi, le cou redressé verticalement et la tête retombant. Cruche près de la tête. Gros chien et chèvre sous le cheval.

Cimetières d'animaux. — Il existerait trois cimetières d'animaux en France (1), sur lesquels nous n'avons aucune indication, et deux à l'étranger qui ont été étudiés avec beaucoup de soin (2).

1° En Westphalie, le cimetière de Beckùm, fouillé par Borggreve en 1860-1863 (3).

Il contenait près de 77 tombes dispersées en lignes irrégulières ; les sépultures humaines et celles de chevaux sont mêlées, mais dans la partie principale du cimetière les tombes d'hommes sont plus nombreuses que celles de chevaux : celles-ci, par contre, deviennent plus nombreuses dans la partie Nord-Est.

Les tombes d'hommes sont dirigées du Sud au Nord ou Sud-Est Nord-Ouest ; les tombes de chevaux ont une orientation opposée.

Quelquefois très riches, les tombes d'hommes contiennent le mobilier typique des cimetières francs du VII^e siècle : colliers de perles de verre multicolores, épées longues, fers de lances, umbos de boucliers, scramasax et quelques francisques, fibules ornithoformes, fibules circulaires cloisonnées. La poterie montre les formes habituelles des vases francs en terre grise

Dans une tombe, on a trouvé une petite monnaie en or fourrée de cuivre rouge, copie barbare d'une pièce de Justinien ; dans une autre, une pièce fruste en bronze de Nerva, comme on les trouve souvent utilisées pour les colliers.

Les tombes de chevaux contenaient les restes de chaînes en fer du harnachement, des Frensen ou bridons en fer et des petites boucles en fer.

Dans une tombe riche en pièces de harnachement en bronze et fer et d'une sorte de selle, on a trouvé près du cheval le squelette d'un chien (Dogge) ou dogue gisant près du cou du cheval.

Quelquefois les chevaux n'ont aucun mobilier funéraire. Parfois, ils n'ont qu'un vase et quelques menus objets. Jamais de fer à cheval.

Dans un seul cas, une sépulture contenait, ensemble, le squelette humain dirigé la tête au Sud-Est et un squelette de cheval dirigé vers l'Ouest.

Il est fort probable que cette population était identique à celle qu'on appelle Bructère, qui, vers le début du VII^e siècle, a été en partie remplacée par les Saxons. Il est connu que les Bructères étaient en relations amicales avec les Francs (1).

2° En Hollande, le cimetière de Looven, près Wijster, fouillé par le Dr Van Giffen en 1925 (2).

(1) *Loc. cit.*
 (2) Borggreve signale qu'on aurait à plusieurs reprises trouvé d'autres cimetières d'animaux dans l'Allemagne du nord, sans autre indication.
 (3) Borggreve, *Die Gräber von Beckùm* (*Zeitschrift für Vaterländische Geschichte und Altertumskunde Westfalen*, 3 Folge, V, 1866, p. 337)

(1) Notes et traduction de M. Schaeffer, conservateur adjoint du musée archéologique de Strasbourg.

(2) *Een rijengrafveld te Looven bij Wigster*. Gem. Beilen. Dr van Giffen, 1927.

Dans un important cimetière mérovingien d'environ 200 tombes on a trouvé 29 tombes ne contenant que des squelettes de chevaux.

Ces animaux, de petite taille, étaient enterrés avec soin, dans la position naturelle. La fosse 21 contenait 2 anneaux en fer et la fosse 23 un morceau d'oxyde de fer dans lequel on a reconnu un mors. Les autres tombes ne contenaient aucun mobilier (1).

Conclusions. — Les cruches en terre blanche et les fragments de grosses hydries sont très caractéristiques de la première époque gallo-romaine. Les autres vases sont les descendants directs des vases d'époque gauloise dont les cimetières voisins ont donné des spécimens si semblables qu'on pourrait les attribuer à la même période, si la différence de pâte et de cuisson ne permettait de les distinguer.

Les couteaux sont aussi de forme gauloise de la Tène II et III.

Les monnaies de Domitien (89-90) et de Marc Aurèle (140-143) nous donnent en toute certitude la date de notre cimetière de Sogny, qui est du milieu du II^e siècle de J.-C. Donc antérieur à Beckùm et à Looven.

Mais à quel rite répond-il ? Doit-on voir dans cette nécropole, simplement un cimetière d'animaux ? chevaux favoris, à qui on aurait donné dans la tombe des compagnons ? Faut-il, en l'absence de toute trace déterminable de restes humains, chercher une autre explication ?

Ne sommes-nous pas plus vraisemblablement en présence d'offrandes funéraires, ou sacrifices, dont le but religieux, mystique, vœux, etc... nous échappe ? Ou simple offrande à la mémoire d'un individu incinéré, peut-être sur un bûcher voisin ?

Le rite de l'offrande funéraire, bien qu'il ne soit ici qu'une simple hypothèse, paraît s'imposer. Il est de toutes les époques. C'est ce rite d'offrande qui fait mettre au Gaulois (2) dans sa tombe le morceau de sanglier ou de

(1) Traduction de M. le Dr Mahr, de Vienne (Autriche).

(2) M. l'abbé Favret, dans un cimetière hallstattien (H B) à Chouilly (Marne) lieu dit les Jogasses, a fouillé une fosse contenant uniquement les restes incomplets d'un ruminant.

volaille près des vases à breuvage, au Gallo-romain (1) dans ses puits funéraires les chevaux, chèvres, chiens, bœufs, etc., et le Bructère de Beckùm dans la même tombe que son cheval.

Il y a du reste une assez grande analogie entre Beckùm et Sogny. Mais à Sogny nous n'avons qu'un cimetière d'animaux sans *aucune trace humaine* !

Nous espérons que d'autres trouvailles semblables permettront de compléter nos observations (2).

BIBLIOGRAPHIE

Rhodania. — Association des préhistoriens, des archéologues et des numismates du Bassin du Rhône. — Compte rendu du 9^e Congrès 1927, Vienne. Martin et Ternet, imprimeurs-éditeurs, 14, quai Jean-Jaurès.

Le 9^e congrès de « Rhodania » s'est tenu, en 1927, à Aubenas et Vals-les-Bains. Le compte rendu de ce congrès forme une brochure de 212 pages : cela déjà donne une idée de son importance.

En dehors des discours, conférences, réceptions, etc., manifestations qui se produisent avec plus ou moins d'ampleur à tous les congrès, 37 communications ont été enregistrées : elles se rapportent à l'archéologie, à la numismatique, au folklore ; on trouve un article sur la « Légende de la Vouivre », d'autres sur « les anciens costumes du Haut Vivarais », « la Procession des bouteilles à Boulbon » près Tarascon. Il y a plaisir et profit à lire ces communications. Dans l'impossibilité de les passer toutes en revue, signalons néanmoins « l'Inventaire du Paléolithique et du Néolithique du département de l'Ain » par l'abbé J.-B. Martin, p. 62 et suivantes. C'est la liste des communes et l'indication du lieu dit où des objets de l'âge de la pierre ont été recueillis. (Celui qui, en Champagne, à propos des nécropoles celtiques, entreprendrait et mènerait à bien un travail de ce genre, rendrait grand service aux archéologues champenois).

La communication 1.231, p. 89, est relative à la grotte à peintures

(1) MM. le Dr Meunier et Chenet, à Lavoye (Meuse), dans de nombreux puits funéraires (Gallo-Rom.) ont découvert de nombreux squelettes d'animaux.

M. l'abbé Baudry, dans les très importantes fouilles du Bernard (Vendée) signale également dans les puits funéraires les squelettes de nombreux animaux.

(2) Je remercie pour leur bonne collaboration, M. Schaeffer, conservateur adjoint du musée archéologique de Strasbourg, M. l'abbé Favret, M. Georges Chenet et Pierre Giraut. Je remercie très particulièrement M^{me} Formé, de Sogny, propriétaire du terrain, qui, très aimablement, m'a permis d'étudier ce cimetière.

IN OLOGIQUE SE

vantes de Paris et des Départ-
ts à Alger.
Funéraires Hallstattiens d'Ar-
aphie.

LA SOCIÉTÉ

Procès-verbal de la Séance du 9 Juin 1929

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le dimanche 9 juin, 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Reims (Salle des Mariages), sous la présidence de M. LOGEART.

S'étaient excusés : MM. MARCHANDEAU, Député-Maire de Reims ; MENNECIER, Conservateur des Musées ; CHENET, l'abbé FAYRET, LARMIGNY, Vice-Présidents ; BEAUCHART, BEAUSSERON, BELLEVOYE, BOSTEAUX-HOMÈRE, DENEUX, M^{lle} GILLET, MM. CHARLIER, JACTAT Robert, JACTAT Georges, LEMARTELEUR, MARVEY, M^{me} et M. MORGEN, MM. POUPHILE, POSTAT, ROLAND et SARAZIN.

Étaient présents : MM. DUPUIS, CARLIER, SAVY, Vice-Présidents ; BERTON, BOSTEAUX-COUSIN, BOUXIN, BRISSON, BRY, COULON, COQUART, COURTY, COUVREUR-PÉRIN, DOUBLET, GILLET, docteur GUILLAUME, GOBENSÉ, HILGARD, LACROIX, LAIRE, MACK, MARGOTIN, M^{me} et M. PEYRELONCO, MM. POULAIN, RENARD, RONSIN, SÉDIEY, docteur SAINTOT.

Lecture est faite d'une notice nécrologique consacrée à la mémoire de Ch. Depéret, professeur de géologie et doyen de